

## SOMMAIRE

1. Le Dossier Médical Partagé (DMP), vous connaissez ?
2. Attention aux chutes
3. Le mal de dos
4. Covid19 coronavirus et activités dans les clubs (février 2020)
5. Covid19 sortie du confinement dans les clubs (30 avril 2020)
6. Covid19 décision de reprise des activités dans les clubs (12 mai 2020)
7. Covid19 recommandations de reprise des activités en sept (19 mai 2020)
8. Covid19 Que faire en cas de suspicion d'infection ?



Cliquez sur l'image pour ouvrir la fiche d'information

	<p><b>1 - Le Dossier Médical Partagé, vous connaissez ?</b></p> <p>Tout savoir sur le DMP. Comment s'inscrire, ce qu'il contient, etc.</p>
	<p><b>2 – Attention aux chutes !</b></p> <p>L'assurance Maladie communique sur les chutes des seniors. Comment réagir en cas de chute lorsque l'on est âgé ?</p>
	<p><b>3 - Le mal de dos</b></p> <p>L'assurance Maladie communique sur le mal de dos. Vous trouverez sur la fiche un quizz et un coach à installer sur votre smartphone</p>
	<p><b>4 – Covid19 coronavirus et activités dans les clubs (février 2020)</b></p> <p>La FFRS communique sur la pandémie due au virus 2019-nCov. Explications, règles et précautions à prendre.</p>
	<p><b>5 – Covid19 sortie du confinement dans les clubs (30 avril 2020)</b></p> <p>Jour après jour, la sortie du confinement se précise, même si de nombreuses questions persistent quant à la reprise des activités sportives. La FFRS répond à certaines questions.</p>
	<p><b>6 – Covid19 décision de reprise des activités dans les clubs (12 mai 2020)</b></p> <p>la Fédération réaffirme la décision de son Comité directeur réuni en visio-conférence le 6 mai dernier, qui s'est prononcé sur la non-reprise des activités encadrées et des formations avant la rentrée de septembre.</p>



### 7 – Covid19 recommandations de reprise des activités en sept (19 mai 2020)

le Comité directeur fédéral s'est prononcé pour une reprise des activités physiques à la FFRS à partir de septembre prochain, avec une organisation soucieuse de la prévention des risques.



### 8 – COVID19 : Que faire en cas de suspicion d'infection ?

Le ministère des solidarités et de la santé vous informe sur les démarches à suivre en cas de suspicion.